

Modèle d'avis de confidentialité du cabinet (pour vos clients)

À utiliser dans vos mandats, sur votre site Web ou comme document remis au client. Remplacez le texte entre crochets et retirez les options qui ne s'appliquent pas. **Vous** êtes l'organisation responsable du dossier client. Les Solutions Yuzu Inc., faisant affaire sous le nom Yuzu Solutions Inc. fournit seulement le logiciel.

Cabinet : [raison sociale]

Personne responsable de la protection des renseignements personnels : [nom, titre] — [courriel]

Dernière mise à jour : [date]

1. Qui nous sommes

[Cabinet] offre des services de consultation / juridiques en immigration canadienne. Nous utilisons **Dossierly**, un logiciel exploité par **Les Solutions Yuzu Inc.**, pour tenir votre dossier, vos questionnaires, vos documents, vos rendez-vous, vos messages sécurisés, vos contrats et — si nous les activons — les paiements ou registres comptables.

Les Solutions Yuzu Inc. n'est pas votre consultant. Les questions sur votre dossier, nos honoraires ou un conseil en immigration doivent nous être adressées. Les questions de confidentialité portant sur la plateforme peuvent aussi être envoyées au responsable de Les Solutions Yuzu Inc., Adrien Yvin, privacy@dossierly.ca.

2. Ce que nous recueillons et pourquoi

Nous recueillons des renseignements d'identité et des coordonnées, l'historique d'immigration, des pièces justificatives (p. ex. un passeport), les identifiants exigés par les formulaires gouvernementaux (comme un numéro de passeport ou un numéro d'assurance sociale), les réponses aux questionnaires, des notes, des messages sécurisés, des contrats signés et les détails des rendez-vous. Nous les recueillons **pour fournir les services prévus au mandat**, prendre des rendez-vous, préparer et déposer les demandes que vous autorisez, respecter les devoirs envers le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté (ou le barreau) et respecter la loi.

Nous recueillons ces renseignements auprès de vous, des personnes que vous autorisez (p. ex. un membre de la famille) et, avec votre consentement, d'autres sources comme un employeur ou un établissement d'enseignement. Nous ne les utilisons qu'à ces fins, sauf si vous consentez à une nouvelle fin ou si la loi le permet.

Certains de ces renseignements sont **sensibles**. Nous ne les recueillons que s'ils sont nécessaires à votre dossier, et nous demandons votre consentement exprès.

Si votre dossier concerne un **enfant de moins de 14 ans**, nous avons besoin de l'autorisation d'un parent ou du tuteur, sauf si une autre règle légale s'applique.

3. Qui les reçoit

Nous communiquons des renseignements à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ou à d'autres autorités **seulement lorsque vous nous demandez** de déposer une demande ou de répondre en votre nom, ou lorsque la loi l'exige.

Nos fournisseurs technologiques ne reçoivent des renseignements que pour nous fournir leur service :

- Les Solutions Yuzu Inc. (Dossierly), avec stockage et traitement principaux au Canada
- Envoi de courriels (Resend) — seulement les avis que nous vous envoyons; le contenu des messages sécurisés n'est jamais dans le courriel
- [Si utilisé] Agenda ou visioconférence (Google, Microsoft ou Zoom) — votre nom, courriel, téléphone et l'heure du rendez-vous
- [Si utilisé] Paiement (Square ou Stripe) — le montant et les coordonnées nécessaires pour effectuer le paiement
- [Si utilisé] Comptabilité (Sage) — votre nom, courriel, adresse de facturation et les montants des factures

4. Où les renseignements sont conservés

Les dossiers principaux sont conservés au Canada. Certains fournisseurs techniques (courriel, réseau et journaux de l'hébergeur, facturation, et agendas, réunions, paiements ou outils comptables facultatifs) peuvent traiter des renseignements hors Québec et hors Canada, aux **États-Unis** et, pour Sage, au **Royaume-Uni**. Les renseignements qui s'y trouvent peuvent être accessibles aux autorités en vertu des lois de ces pays. Nous avons évalué cette communication comme l'exige la Loi 25. [Cabinets de l'Alberta : vous pouvez nous demander nos politiques écrites sur les fournisseurs de services hors Canada, et [nom] répondra à vos questions à ce sujet.]

5. Durée de conservation

Nous conservons un dossier fermé pendant au moins **six ans** après sa fermeture, comme l'exige le Règlement sur la gestion des dossiers clients du Collège, puis nous le détruisons ou l'anonymisons lorsque nous n'en avons plus besoin. Les registres comptables et fiscaux peuvent être conservés pendant les durées prévues par les lois fiscales.

6. Vos droits

Vous pouvez demander d'accéder à vos renseignements, de les faire rectifier, de recevoir une copie des renseignements informatisés dans un format technologique structuré et couramment utilisé, de retirer votre consentement ou de savoir comment nous les traitons. Au Québec, vous pouvez aussi demander que nous cessions de diffuser un renseignement ou que nous désindexions un hyperlien lorsque la loi le permet. Si nous utilisons un portail client, vous pouvez télécharger vos renseignements à partir de sa page Sécurité.

Écrivez à [courriel du cabinet]. Nous répondons dans les 30 jours. L'accès est gratuit; des frais raisonnables peuvent être exigés seulement pour la transcription, la reproduction ou la transmission, et nous vous en informerons à l'avance. Si nous refusons, nous vous donnerons nos motifs et vous indiquerons vos recours.

Vous pouvez d'abord vous plaindre auprès de nous. Vous pouvez aussi porter plainte auprès du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, au Québec auprès de la Commission d'accès à l'information, en Alberta auprès du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta et en Colombie-Britannique auprès du Commissariat à l'information et à la protection de la vie privée de la Colombie-Britannique.

7. Sécurité et incidents

Nous limitons l'accès au personnel autorisé et utilisons un stockage chiffré. Si un incident de confidentialité présente un risque de préjudice sérieux (Québec) ou un risque réel de préjudice grave (fédéral, Alberta), nous vous aviserons, ainsi que les autorités requises.

8. Pour en savoir plus

Politique publique de Les Solutions Yuzu Inc. pour Dossierly : [votre langue]/privacy sur le site de Dossierly, ou demandez-nous une copie.